LABORATOIRE
SCIENCE
&NATURE

RAPPORT DE MISSION

2024

EDITO

Le 25 septembre 2023, la Commission européenne a adopté des mesures d'interdiction de mise sur le marché de produits contenant des microplastiques.

Plusieurs catégories de produits sont d'emblée interdites à la vente, comme les paillettes libres et les cosmétiques contenant des microbilles exfoliantes.

D'autres seront interdits progressivement, *« le temps que les entreprises trouvent des solutions moins polluantes »*. C'est le cas notamment des détergents (d'ici 5 ans) et d'autres produits cosmétiques (d'ici 4 à 12 ans) pour lesquels les microplastiques sont utilisés pour l'obtention d'une texture, d'un parfum ou d'une couleur.[1]

Fort heureusement, la règlementation progresse, même si l'on s'étonnera toujours de sa lenteur… En effet, depuis sa création, le Laboratoire Science et Nature s'est toujours refusé à sciemment utiliser le plastique dans la composition de ses produits. C'était il y a plus de 50 ans !

Une anecdote, parmi tant d'autres, qui démontre simplement que la prise en compte des enjeux environnementaux ne date pas d'hier pour notre entreprise, et que nous n'attendons pas la règlementation pour proposer des solutions, afin de *« Donner à chacun la possibilité de prendre soin de soi, de sa famille et de sa maison, en préservant notre planète »*, pour reprendre les termes de notre raison d'être.

Le contexte économique est difficile depuis 3 ans, mais la Mission du Laboratoire Science et Nature est intrinsèquement liée à son développement et ce depuis sa création en 1972. Elle est aussi un formidable vecteur de progrès et de questionnement, en témoignent les différentes réalisations de l'année 2023 à ce sujet, que vous retrouverez dans ce rapport.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture !

Antoine et Olivier Guilbaud,
Codirigeants du Laboratoire Science et Nature

[1] https://www.notre-environnement.gouv.fr/actualites/breves/article/certains-produits-contenant-des-microplastiques-interdits-a-la-vente.

SOMMAIRE

Qui sommes-nous 4
- Nos marques 4
- Une aventure familiale 5
- La Gouvernance 6
- La démarche Au-delà du Bio 7
- Les faits marquants 2023 10

Organisation de la Mission 11
- Les membres du Comité de Mission 12
- Le Comité opérationnel de Mission 14

Bilan de la Mission 15

Conclusion du Comité de Mission 35

Interview du Comité de Mission 36

Rapport de l'OTI 41

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Laboratoire Science et Nature est industriel et commerçant : nous concevons, fabriquons et distribuons des produits cosmétiques, d'entretien et de bien-être écologiques et biologiques, qui préservent la Nature et l'Homme.

Un socle industriel, de la fleur au flacon, avec une démarche engagée, Au-delà du bio, pour des marques qui font sens, aux activités complémentaires.

NOS CHIFFRES CLÉS

35 millions d'€ de chiffre d'affaires
+ de 350 produits initiés en cosmétique et détergence

6 500 tonnes de produit fabriqué
8.5 millions d'unités conditionnées
+ de 1000 références

249 salariés
1 600 Conseillères Body Nature

NOS MARQUES

body nature — L'expérience relationnelle

CENTIFOLÍA — La cosméto-botanique, le végétal source de beauté

guérande COSMÉTIQUES — Science et soin thalassiques

prosens — Propreté d'intérêt général

LABORATOIRE SCIENCE &NATURE — Développement et production à façon

odyssée nature — Un parcours découverte de l'entreprise

UNE AVENTURE FAMILIALE

1972 — Création du Laboratoire Science et Nature, et de la marque Body Nature, à Orléans (45)

1981 — Déménagement sur l'exploitation agricole familiale à Nueil-Les-Aubiers (79)

2000 — Création de notre service de fabrication à façon

2006 — Arrivée d'Antoine et Olivier Guilbaud, les fils du couple fondateur, au sein de l'entreprise, pour perpétuer l'aventure familiale

2009 — Création de la marque Prosens

2011 — Création du parcours de visite Odyssée Nature et arrivée de la marque Centifolia dans l'aventure

2012 — Création de la démarche Au-delà du bio, qui formalise nos engagements responsables

2016 — Création de la marque Guérande Cosmétiques

2018 — Création de la Fondation Science & Nature

2020 — Adoption du statut d'Entreprise à Mission

2022 — Nous fêtons 50 ans d'existence, de convictions et de passion

LA GOUVERNANCE

La gouvernance du Laboratoire Science et Nature est tournée vers un objectif unique : agir pour le développement positif de l'entreprise.

LA DÉMARCHE AU-DELÀ DU BIO

Depuis toujours, nous œuvrons pour le respect de la Nature avec, comme fil conducteur, notre propre démarche Au-delà du bio.
Toutefois, nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire et que c'est ensemble, que nous pourrons faire plus et encore mieux.

DÉCOUVREZ NOTRE DÉMARCHE AU-DELÀ DU BIO, QUI REPOSE SUR 3 PILIERS : LE PRODUIT, L'ENVIRONNEMENT, LA CONSCIENCE.

LE PRODUIT

#1 ÉCOCONCEPTION

Fabriquer des produits ayant le plus faible impact possible sur l'environnement

#2 FORMULATION

Favoriser la consommation responsable avec des formules concentrées, efficaces et biodégradables

#3 MATIÈRES PREMIÈRES

Proposer des actifs innovants issus de végétaux, étudiés par notre Laboratoire de Recherche & Développement

#4 CERTIFICATION BIO

Concevoir des produits qui répondent aux cahiers des charges les plus exigeants (Ecocert, Cosmos, Agriculture Biologique...)

L'ENVIRONNEMENT

#5 ÉNERGIE

Économiser les ressources naturelles en utilisant 100% d'énergies renouvelables sur les 125 hectares de notre Domaine

#6 CARBONE

Mesurer notre impact via un bilan carbone tous les 3 ans et poursuivre nos efforts pour réduire notre empreinte

#7 BIODIVERSITÉ

Préserver l'équilibre biologique de notre Domaine qui recense 176 espèces animales et 148 espèces végétales (refuge LPO, cultures en biodynamie,...)

#8 LOCAUX

Intégrer la norme HQE (Haute Qualité Environnementale) sur nos 10 000 m² de bâtiments de production, fabrication et conditionnement

LA CONSCIENCE

#9 SOLIDARITÉ

Soutenir des associations solidaires et engagées dans le développement durable au travers notamment de notre Fondation

#10 RELATIONS FOURNISSEURS

Privilégier des partenariats forts et durables avec des fournisseurs locaux et nationaux qui partagent nos valeurs

#11 QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Favoriser le bien-être de nos équipes et faire de chaque acteur un contributeur de l'entreprise

#12 PÉDAGOGIE

Sensibiliser toutes les générations à l'écologie grâce à notre mode de vente et notre activité de tourisme industriel

Visite ministérielle

Mercredi 26 juillet, Olivier BECHT, alors Ministre chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger, est venu visiter le Laboratoire Science et Nature. Il était accompagné de la Préfète, Emmanuelle DUBEE et de la Sous-Préfète, Catherine LABUSSIERE. Guidés lors de cette visite par notre codirigeant Antoine Guilbaud, ils ont découvert notre savoir-faire, nos valeurs et nos projets. Le Ministre a souligné notre *« connexion à la Nature, au respect de la Planète, au service de l'Humain ».*

Lancement du Comité opérationnel de Mission

En 2023, le Laboratoire Science et Nature débutait l'année avec un temps fort dans son parcours d'Entreprise à Mission : le lancement du Comité opérationnel de Mission. Composé de plusieurs collaborateurs, qui se sont engagés en tant que « Référents de la Mission », ce nouveau Comité vise à assurer la réalisation des objectifs opérationnels de la Mission. Cette instance va ainsi permettre à la Mission de l'entreprise d'être davantage structurée, via une matrice de Mission et des fiches action, mais aussi de bénéficier d'une vision à moyen et long terme.

Une nouvelle centrale solaire

1 500m2 de panneaux photovoltaïques ont été installés proche du parking des salariés durant l'été 2023. Cette installation supplémentaire, que nous avons voulue sans fondation en béton, permettra de passer de 25% à 50% d'autonomie électrique. Quant à l'entretien de l'espace, il sera assuré par nos moutons.

Ouverture de la crèche inter-entreprises

Eco-conçue, inclusive, la crèche inter-entreprises Les P'tits Chênes a ouvert ses portes le lundi 3 avril 2023. Portée par les entreprises Millet, Wesco, les Meubles Célio et le Laboratoire Science et Nature, elle se compose de 8 professionnelles de la petite enfance : une directrice infirmière puéricultrice, une cuisinière et agent d'entretien, deux animatrices petite enfance, trois auxiliaires de puériculture et une éducatrice de jeunes enfants.
L'équipe propose aux enfants des activités variées : jeux d'eau, ateliers déguisement, cueillette, cuisine… Et pour émerveiller les enfants, un poulailler a été installé dans le jardin.

La crèche accueille de 16 à 25 enfants en moyenne par jour, et possède une capacité totale de 35 berceaux, pour les enfants des salariés des entreprises fondatrices, et bien sûr des autres structures locales, privées, associatives ou publiques.

ORGANISATION ET GOUVERNANCE DE LA MISSION

En devenant Société à Mission au sens de la loi PACTE en 2020, le Laboratoire Science et Nature s'est doté dans ses statuts d'une raison d'être et de 3 objectifs statutaires à poursuivre.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Donner à chacun la possibilité de prendre soin de soi, de sa famille et de sa maison, en préservant notre planète.

OBJECTIF #1

Proposer des produits éco-conçus qui favorisent une consommation responsable en s'appuyant sur les contraintes les plus exigeantes.

OBJECTIF #2

Intégrer l'environnement dans sa dimension économique avec des moyens industriels et commerciaux qui préservent la biodiversité, favorisent le recours à des énergies renouvelables pour un impact carbone réduit au maximum.

OBJECTIF #3

Avoir conscience de son rôle et ses impacts sociaux et sociétaux pour contribuer à un développement solidaire.

Le Comité de Mission est chargé exclusivement du suivi de l'exécution de la Mission. Au Laboratoire Science et Nature, le Comité de Mission challenge l'entreprise et la pousse à poursuivre ses objectifs environnementaux et sociaux. Composé de membres externes et internes d'horizons divers et de compétences multiples, il permet de prendre de la hauteur et d'élever le niveau d'exigence de la feuille de route.

En 2023, le Comité de Mission du Laboratoire Science et Nature a évolué. Antoine Drouet, alors Directeur des Ateliers du Bocage, a quitté ses fonctions ainsi que le territoire. Il a donc souhaité mettre fin à sa participation en tant que membre du Comité de Mission du Laboratoire Science et Nature. Son successeur aux Ateliers du Bocage, Nicolas Lebeau, a accepté de prendre le relais et est devenu membre du Comité à partir de juin 2023.

LES MEMBRES DU COMITÉ DE MISSION

Caroline Ansselin
Chargée de communication et Pilote de la Mission, Laboratoire Science et Nature
Caroline est arrivée dans l'entreprise en 2018, en tant que Chargée de communication. Elle travaille sur divers périmètres : Guérande Cosmétiques, Prosens, le Laboratoire Science et Nature, la Fondation Science et Nature et la RSE. Secrétaire du Comité de Mission depuis sa création, elle est devenue par la suite Pilote de la Mission.

Olivier Guilbaud
Codirigeant, Laboratoire Science et Nature
Fils du couple fondateur de l'entreprise, Olivier intègre cette dernière en 2006 avec son frère Antoine, en vue d'en prendre la Direction. Olivier supervise notamment toutes les activités commerciales, administratives et financières du Laboratoire Science et Nature. En parallèle, Olivier est membre du Conseil d'Administration de la Fédération de la Vente Directe, de Cosmébio, membre de la Communauté des Entreprises à Mission de la première heure et administrateur du Medef 79.

Jean-Luc Guillou
Délégué Général, Managers et Territoires
Après 14 années dans des fonctions de développement dans les métiers du tourisme d'affaires (Havas, Sodexo), et 16 ans au pilotage de l'association GERME en tant que délégué général, Jean-Luc est aujourd'hui Délégué général de Managers et Territoires. Organisme de mécénat (fonds de dotation), Managers et Territoires rapproche les managers et leurs entreprises d'associations du secteur social, éducatif ou environnemental à travers des actions de solidarité sur leur territoire.

Nicolas Lebeau
Directeur Général, Les Ateliers du Bocage
Recruté en novembre 2019 à la Direction adjointe des Ateliers du Bocage en charge du pôle numérique solidaire, Nicolas devient Directeur général en juillet 2023. Les Ateliers du Bocage sont une Société coopérative d'intérêt collectif, membre d'Emmaüs France, qui agit en faveur de l'emploi, de l'environnement et de la solidarité avec plusieurs projets : la collecte et le réemploi de matériel informatique, la réparation de mobiles et tablettes, la fabrication et le recyclage de palettes, l'aménagement et l'entretien paysager...
Le Laboratoire Science et Nature est partenaire économique des Ateliers du Bocage.

Roland Blandin
Animateur/technicien permanent, Sèvre Environnement
Roland est animateur permanent de l'association Sèvre Environnement, créée en 1992 pour défendre et protéger la qualité de l'environnement (eau, air, sol, faune, flore), en prenant en compte les liens entre environnement, santé et économie. L'association s'engage à promouvoir le respect de l'environnement, et de tous les composants de la biodiversité. Elle œuvre aussi pour une économie viable et durable pour les générations futures. Ses objectifs sont donc d'agir pour la connaissance de l'environnement ; d'aider et conseiller particuliers, collectivités et entreprises ; et d'accompagner les décisions des pouvoirs publics. Roland a réalisé les audits faunistique et floristique du Domaine du Laboratoire Science et Nature. Il est également intervenant Odyssée Nature.

Carole Guilloteau
Responsable Achats, Laboratoire Science et Nature
Carole a rejoint le Laboratoire Science et Nature en 2020 en tant que Responsable des achats pour manager le service Achats et Développement Packaging, qui coordonne l'ensemble des achats de l'entreprise : matières premières, articles de conditionnement, sous-traitance... Animée par la passion de son métier, Carole est également Vice-présidente du Club HA 16-17-79.

Floriane Grevin
Technicienne de formulation, Laboratoire Science et Nature
Floriane intègre le Laboratoire Science et Nature en 2018, en tant que Technicienne de formulation au sein du Laboratoire de Recherche & Développement. En 2019, elle est élue Secrétaire du CSE puis devient membre du Comité exécutif de la Fondation Science & Nature.

En 2023, le Comité de Mission s'est réuni à deux reprises, en juin et en décembre, en présentiel sur le site du Laboratoire Science et Nature. Au total, 10 heures d'échanges et de débats en collectif ont permis au Comité de Mission de mener à bien son rôle de suivi de l'exécution de la Mission. Sans compter les nombreux échanges informels entre membres.

COMITÉ OPÉRATIONNEL DE MISSION

Créé en 2023, le Comité opérationnel de Mission est composé de salariés de l'entreprise, les référents de la Mission. Le rôle de ces référents est de suivre la mise en œuvre de l'un des objectifs opérationnels de la matrice de la Mission. Ainsi, la structure du Comité opérationnel de Mission change régulièrement, car elle s'adapte à la matrice, qui elle-même évolue au gré des objectifs clôturés et ajoutés.

Les référents de la Mission se réunissent trois fois par an, pour échanger ensemble sur les avancées des objectifs opérationnels qu'ils poursuivent. Avant chaque réunion, les référents mettent à jour une fiche avec les actions réalisées / en cours / à venir. En 2023, le Comité opérationnel de Mission a été lancé en janvier, puis s'est réuni en mars, en juin et en novembre, pour 8 heures d'échange en collectif au total.

Caroline Ansselin
Chargée de communication
Membre du Comité de Mission

Maud Boche
Cheffe de projet digital

Charlène Devaud
Cheffe de produit Centifolia

Antoine Guilbaud
Codirigeant

Carole Guilloteau
Responsable Achats
Membre du Comité de Mission

Floriane Grévin
Technicienne de formulation
Membre du Comité de Mission

Léa Laval de la Majorie
Cheffe de projet R&D

Eloïse Legard
Cheffe de produit Guérande Cosmétiques

Cyril Ligonnière
Responsable RH

Ludivine Marolleau
Gestionnaire RH

Thomas Mazenc
Responsable Export

Anna Pouplin
Responsable packaging

Céline Ravaillault
Cheffe de produit Body Nature

NOTRE FEUILLE DE ROUTE DE MISSION

Dans la feuille de route, chaque objectif de Mission est décliné en un renoncement et trois actions opérationnelles.

OBJECTIF STATUTAIRE #1

PROPOSER DES PRODUITS ÉCO-CONÇUS QUI FAVORISENT UNE CONSOMMATION RESPONSABLE EN S'APPUYANT SUR LES CONTRAINTES LES PLUS EXIGEANTES.

Un savoir-faire de la fleur au flacon
Le Laboratoire Science et Nature développe des formules à base d'ingrédients naturels et biologiques, s'appliquant à garantir des produits sains pour l'Homme et pour l'Environnement. Une majorité de nos produits est labellisée Ecocert, COSMOS, Demeter ou Agriculture Biologique.
La vigilance commence dès la sélection des matières premières, une liste conçue à partir de chartes qualité détermine les matières que le Laboratoire peut utiliser. Nous sélectionnons rigoureusement nos fournisseurs, avec lesquels nous entretenons une relation de confiance, et un contrôle des produits est effectué avant, pendant et après la production.

COSMOS,
le label pour les cosmétiques bio
Le Laboratoire Science et Nature suit le cahier des charges COSMOS, l'un des plus rigoureux au monde en matière de cosmétiques bio et naturels. Il garantit des produits à la composition naturelle, promeut l'utilisation d'ingrédients issus de l'Agriculture Biologique et un processus de production respectueux de l'environnement.
Pour être conforme au cahier des charges, les ingrédients doivent répondre aux principes de la chimie verte, et les produits doivent contenir :

- Au moins 95% d'ingrédients bio pour l'ensemble des ingrédients issus de l'agriculture
- Au moins 20% d'ingrédients bio sur le total des ingrédients (ou 10% pour les produits rincés)

ECOCERT,
notre organisme certificateur
Pour obtenir la certification de ses produits d'entretien suivant le référentiel Ecocert (label Ecodétergents) et de ses produits cosmétiques suivant le référentiel Cosmos, le Laboratoire Science et Nature est audité régulièrement. Plusieurs points sont alors vérifiés : l'étiquetage, les formules... mais aussi les méthodes de production avec notamment le système de qualité mis en place par l'entreprise et le système de management environnemental (consommation d'eau, d'énergie, gestion des déchets...).

DEMETER,
le label de l'Agriculture Biodynamique
Demeter est l'organisme de contrôle et de certification de l'Agriculture Biodynamique qui va au-delà de la culture biologique. Elle considère que les plantes de qualité ne peuvent grandir que sur une terre en pleine santé. C'est une agriculture durable, qui favorise la biodiversité des sols et renforce la santé des plantes. Le Jus de raisin de notre Domaine, cultivé en biodynamie, est certifié Demeter, avec un audit réalisé chaque année.

Cosmétique écologique et biologique certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel Ecocert disponible sur http://cosmetiques.ecocert.com
Ecodétergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT disponible sur http://detergents.ecocert.com

ACTION 1

ALLER AU-DELÀ DES CERTIFICATIONS EN RENONÇANT À DES MATIÈRES PREMIÈRES CONTROVERSÉES

Le cahier des charges COSMOS vise à appliquer les principes du développement durable, à travers des produits cosmétiques qui prennent en considération les problématiques liées à l'environnement et au bien-être de l'homme. C'est aussi une vraie garantie pour le consommateur désireux de prendre soin de soi sans transiger sur la prise en compte de la préservation de l'environnement.

Les marques du Laboratoire Science et Nature proposant des cosmétiques, Body Nature, Centifolia et Guérande Cosmétiques, ont fait le choix d'aller encore plus loin en matière de composition des formules. Elles excluent certaines matières controversées, pour des raisons éthiques, d'incidence sur la santé ou l'environnement. En inscrivant cette action au titre de la Mission de l'entreprise en 2023, l'objectif était de formaliser les listes d'ingrédients à exclure, en les réunissant au niveau de l'entreprise, afin de les confronter et les mettre à jour chaque année, pour continuer d'avancer sur ce sujet.
En 2023, les cheffes de produit cosmétiques des marques du Laboratoire Science et Nature ont donc travaillé à la mise en commun de cette liste noire d'ingrédients et organisé une instance annuelle de révision de cette liste.

Le projet a également été étendu aux formules de détergence du Laboratoire Science et Nature.

ACTION 2

DÉPOSER UN BREVET SUR L'EFFICACITÉ DE LA GAMME ANTI-ÂGE GUÉRANDE COSMÉTIQUES

L'innovation est au cœur du développement du Laboratoire Science et Nature, qui se consacre à trouver de nouvelles formules de produit incorporant des actifs naturels et certifiés Agriculture biologique.

En 2021, le Laboratoire Science et Nature a déposé un premier brevet concernant la marque Guérande Cosmétiques. En effet, après plusieurs années de recherche et de développement, l'entreprise a su maîtriser l'incorporation des Eaux-mères de Guérande aux formules des produits. Aujourd'hui, les Eaux-mères sont l'actif transversal de tous les produits de la marque.

Un deuxième brevet a été récemment développé au sujet de la gamme Anti-âge Expert Guérande Cosmétiques. Il concerne l'utilisation d'un complexe spécifique anti-âge, élaboré notamment à partir des ressources des salines.

ACTION 3

APPLIQUER UNE DÉMARCHE D'ÉCO-CONCEPTION SUR NOS EMBALLAGES

Eco-concevoir un emballage, c'est développer un emballage qui réponde à des enjeux multiples, comme la stabilisation et la protection des formules, tout en limitant les impacts sur l'environnement. L'éco-conception des emballages est, depuis plusieurs années, un sujet de premier plan pour le Laboratoire Science et Nature.

Le service Packaging réalise une veille active sur le sujet et a également visité un centre de tri afin de comprendre la réalité du recyclage aujourd'hui. Un éco-comparateur, permettant d'aiguiller les chefs de produit dans leurs choix de packaging plus responsables, est également utilisé depuis 2020.

La réduction de l'utilisation du plastique vierge et l'optimisation des emballages pour viser la recyclabilité maximum sont les priorités des services impliqués dans la conception ou l'amélioration des produits du Laboratoire Science et Nature.

Pour ce faire, plusieurs solutions peuvent être proposées, comme la réduction du poids de l'emballage, les écorecharges, la concentration des produits, la substitution du plastique vierge vers d'autres solutions...

En 2023, plusieurs actions ont été menées dans le cadre de cette démarche d'éco-conception.

AMÉLIORATION DES EMBALLAGES

Les emballages des produits continuent d'évoluer, en voici plusieurs exemples :

Lancées en début d'année 2024, les nouvelles crèmes de jour Guérande Cosmétiques adoptent désormais le format de la recharge, afin de réduire l'utilisation de plastique. Lors de son premier achat, le consommateur achète le pot vide et une recharge de crème. Pour ses achats suivants, il achète seulement la recharge. **Ce système permet d'économiser 94% de plastique lors de l'achat de la recharge seule.** Concernant les matières utilisées, le pot rechargeable est en plastique et intègre 30% de plastique recyclé. Le couvercle, la cuvette et l'opercule blanche sont en plastique et intègrent du circulen d'origine bio-sourcé (le circulen est un plastique issu du recyclage d'huiles et graisses). Tous les emballages sont recyclables.

Lancé en mars 2023, le packaging de la Crème mains protectrice Centifolia possède une capsule réduite, pour limiter le plastique. Et dans le même esprit de réduction du plastique, le Baume corps pour toute la famille Centifolia a réduit de 75% son poids en plastique pour une même contenance.

De nouveaux emballages intègrent le plastique recyclé.
En voici quelques exemples :

Marque Body Nature :
La Crème à récurer, le Nettoyant sols, le Rinçage lave-vaisselle et le Fours et inserts (50% de plastique recyclé)

Marque Centifolia :
Le Shampooing douche (100% plastique recyclé), le Lait nettoyant hydratant (50% plastique recyclé) et le Baume corps (50% plastique recyclé) de la gamme « Pour toute la famille »

Marque Guérande Cosmétiques :
Le Néosérum d'Eaux-mères (20% plastique recyclé), le Gommage minéralisant (21% plastique recyclé), le Gommage fondant (19% plastique recyclé)

68, 466 tonnes de matière vierge évitée (plastique PE et PET, verre) en 2023, grâce à l'utilisation de matières recyclées

Projet de réemploi
Le Laboratoire Science et Nature participe, avec sa marque Centifolia, au projet de réemploi des contenants cosmétiques COSM'N PACK, mené par Cosmébio.
Un test grandeur nature de réemploi a été réalisé en région Auvergne Rhône-Alpes avec plusieurs magasins partenaires Biocoop et La Vie Claire. L'objectif étant de vérifier la faisabilité du réemploi et surtout prendre conscience des enjeux : étiquettes qui doivent se décoller facilement, travail sur la compatibilité contenants/formules, analyses microbiologiques après lavage des contenants…

Projet Le Fourgon

En 2023, le Laboratoire Science et Nature a été sollicité pour participer au projet du Fourgon, dont le principe est de remettre au goût du jour la consigne en France et se spécialiser dans la livraison de produits consignés afin de proposer une solution simple et sans contrainte pour réduire ses déchets.
Fin 2023, le projet était validé entre les deux entreprises.
Cette démarche pionnière va permettre de proposer nos produits de la marque Centifolia aux clients du Fourgon :

- **Shampooing hydratant**
- **Shampooing nutrition**
- **Shampooing purifiant**
- **Gel douche surgras fleur d'oranger**

ACTION 4

DÉVELOPPER DE NOUVELLES FORMULES CONCENTRÉES

Dans le cadre de la Mission de l'entreprise, le laboratoire de Recherche et Développement travaille sur de nouvelles formules concentrées ou éco-conçues, c'est-à-dire qui limitent la consommation d'eau pendant le processus de fabrication. Ces formules innovantes reflètent la volonté de l'entreprise d'être toujours précurseur sur le marché du bio. Et le laboratoire de R&D cultive fortement cet esprit d'innovation : il procède à des échanges réguliers avec ses fournisseurs de matières premières, qui lui proposent leurs dernières nouveautés, et il développe des formules novatrices qu'il présente ensuite aux chefs de produit afin de leur montrer l'étendue des possibilités pour les années à venir.

La concentration des formules permet d'utiliser moins d'eau pour la fabrication du produit, offre un format économique, limite les emballages, tout en obtenant des produits finis efficaces.

Il existe deux types de formules concentrées :

- **Les formules concentrées dont l'usage nécessite peu de produit**
- **Les formules concentrées à diluer, que le consommateur doit donc diluer avant l'usage**

En 2023, Body Nature a lancé le shampooing douche botanique, une formule concentrée qui nécessite 3 fois moins de produit à l'utilisation qu'un shampooing douche classique.

**Au total,
11 formules de produits concentrés, en cosmétique et détergence, ont été développées par le Laboratoire Science et Nature.**

OBJECTIF STATUTAIRE #2

INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT DANS SA DIMENSION ÉCONOMIQUE AVEC DES MOYENS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX QUI PRÉSERVENT LA BIODIVERSITÉ, FAVORISENT LE RECOURS À DES ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR UN IMPACT CARBONE RÉDUIT AU MAXIMUM.

Le Laboratoire Science et Nature est une entreprise qui s'engage pour le respect de la planète et du vivant. Ainsi, l'environnement de production de nos produits d'entretien et cosmétiques tend à préserver au mieux les ressources naturelles et la biodiversité.

176 espèces animales et 148 espèces végétales ont été recensées sur le Domaine, dont certaines espèces protégées, auxquelles il convient d'assurer un habitat stable. C'est tout l'objet de la préservation des **9 biotopes identifiés sur le Domaine.** Le site du Laboratoire Science et Nature se situe dans un ensemble paysagé classé dans la nomenclature Code Corine Biotopes en Paysage de Bocages : Paysages réticulés de lignes d'arbres, de haies, de petits bois, de pâturages et de cultures, caractéristiques, en particulier, de l'ouest de la France.

Le Laboratoire Science et Nature réalise également un suivi de ses plantations, **cultivées selon les principes de l'Agriculture Biologique, de l'agroforesterie et de la polyculture, participant ainsi au maintien de la biodiversité et au respect de l'équilibre naturel,** notamment avec l'exclusion de l'usage des produits chimiques de synthèse et des OGM. Ce mode de culture permet par ailleurs de préserver les sols et les nappes phréatiques.

En outre, 5 ruches ont été installées sur le Domaine du Laboratoire Science et Nature en 2021, concourant ainsi à la pollinisation et la préservation de la biodiversité. Cette mise en place s'est faite en partenariat avec la Miellerie Associative Cérizéenne, une association réunissant des apiculteurs passionnés.

Le miel du Domaine, certifié Agriculture Biologique, est proposé à la vente dans la boutique Odyssée Nature.

Nos engagements en matière de biodiversité sont partagés au sein de l'entreprise mais aussi auprès du public. Les collaborateurs reçoivent régulièrement un bulletin faisant l'état des lieux des activités de notre Domaine et un nouvel atelier de découverte des cultures a récemment vu le jour. Il est proposé aux Conseillères Body Nature qui viennent visiter le Domaine avec leur clientèle.
Cet atelier vient compléter l'offre d'animations déjà existante autour de la biodiversité via notre activité de tourisme industriel : Biodiversité du Bocage, Odyssée des arbres, Secrets de botaniste.

Au-delà des actions réalisées sur le Domaine du Laboratoire Science et Nature, **la biodiversité est prise en compte dans l'ensemble de la chaîne de valeur.** Les éléments du premier objectif statutaire démontrent que l'entreprise propose des produits éco-conçus, qui favorisent une consommation responsable. Les consommateurs ont ainsi la garantie que les produits qu'ils utilisent dans leur quotidien visent à préserver l'environnement (certification bio, produits concentrés, éco-conception des packagings). Autre exemple, qui a tout autant son importance : **le soutien aux associations œuvrant pour la préservation de la biodiversité, à travers la Fondation Science & Nature,** exposé dans le troisième objectif statutaire de ce rapport.

Le sujet de la préservation de l'eau est également au cœur des enjeux du Laboratoire Science et Nature, qui a lancé en 2024 un projet autour de cette question, afin d'accélérer les engagements en la matière. Ainsi, notre responsabilité est de **minimiser notre empreinte hydrique et de préserver l'eau pour les générations futures** tout en continuant à proposer des produits innovants, sûrs et de haute qualité. Ce projet deviendra en 2024 un objectif opérationnel de la matrice de Mission de l'entreprise.

De plus, conscient de son impact sur **les émissions de gaz à effet de serre,** le Laboratoire Science et Nature réalise depuis 2008 u**n bilan carbone tous les 3 ans, et cela sur l'ensemble des scopes (scope 3).** Le dernier bilan carbone, effectué sur les données de 2020, a mis en évidence que les déplacements et le fret participaient à hauteur de 29% des émissions. Fort de ce constat, et des leviers potentiels identifiés par l'entreprise, des actions ont été mises en place, afin de réduire cet impact, notamment à travers des **solutions de transport plus vertueuses.**

ACTION 1

RENONCER PROGRESSIVEMENT AUX EXPÉDITIONS (IMPORTATIONS) PAR AVION

Dans le cadre de cette action, le Laboratoire Science et Nature a pris la décision d'influencer sur les modes de transport de ses fournisseurs. Ainsi, la charte des Achats responsables de l'entreprise, communiquée à l'ensemble des fournisseurs au deuxième semestre 2024, a été revue pour intégrer dans ses exigences environnementales la limitation des transports par avion, afin de répondre à une logique de réduction de l'impact carbone.

En complément, le questionnaire Achats, que doivent compléter les fournisseurs du Laboratoire Science et Nature, intègre désormais une question sur le transport par avion, avec la fréquence de recours à ce mode de transport ainsi que les alternatives envisageables.

ACTION 2

METTRE EN PLACE UN CHALLENGE INTERNE SUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

À travers un challenge interne nommé « Énergiades », **toutes les équipes du Laboratoire Science et Nature ont proposé des actions en faveur de la sobriété énergétique,** dans une logique de réduction des consommations. Au total, ce sont **458 idées qui ont été communiquées à la Direction de l'entreprise.** Le retour sur ce challenge s'est effectué en réunion du personnel, avec un palmarès des actions : idée la plus ambitieuse, la plus originale, prix du bon sens paysan…

A la suite de ce challenge, un guide et des affiches sur les gestes éco-responsables ont été réalisés et diffusés à l'ensemble des salariés. En parallèle, un plan d'action a été construit, dont la mise en œuvre est en cours de déploiement (il est intégré dans l'action 3 Formaliser un plan d'action moyen et long terme suite audit énergétique).

ACTION 3

FORMALISER UN PLAN D'ACTION MOYEN ET LONG TERME SUITE AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Le plan d'action relatif à la consommation des énergies comprend plusieurs volets, réalisables à court, moyen et long terme, et classés en 3 catégories :

- **Mesurer, connaître et piloter**
- **Accentuer l'autonomie énergétique**
- **Réduire la consommation d'énergie**

Voici quelques exemples d'actions réalisées en 2023 :

Mesurer, connaître et piloter

- Création d'une cartographie électrique du site, avec mise en place de compteurs et relevés de ces compteurs tous les mois, afin de mesurer finement nos consommations
- Campagne de détection des fuites (air) avec une caméra de détection
- Campagne de détection des ponts thermiques avec utilisation d'une caméra thermique
- Déploiement d'horloges programmables sur certains équipements

Accentuer l'autonomie énergétique

- Installation d'une nouvelle centrale de panneaux photovoltaïques de 1 500m²

Au total, 18% d'économies sur la consommation électrique du site ont été obtenus.

Réduire la consommation d'énergie

- Remplacement de l'éclairage du bâtiment logistique de 4 000m2, par un éclairage Led intelligent
- Refonte de la supervision et paramétrage des CTA (centrales de traitement de l'air) pour limiter les consommations la nuit et le week-end, lorsque la production est à l'arrêt
- Free cooling/heating sur les CTA, permettant d'utiliser la température extérieure pour climatiser ou chauffer les bâtiments

À ce jour, **100% de l'énergie utilisée sur le site est d'origine renouvelable et décarbonée,** grâce au bouquet énergétique dont dispose le Laboratoire Science et Nature.

Concernant l'énergie électrique, le Laboratoire Science et Nature est **autonome à hauteur de 50% de sa consommation en auto-produisant la moitié de sa consommation.** L'objectif est d'atteindre une autonomie de 75% en augmentant la part d'électricité auto-produite.

ACTION 4

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE TRANSPORTS DURABLES

Sur la question de la durabilité des transports, le Laboratoire Science et Nature mène plusieurs actions, parmi lesquelles :

- **L'incitation au covoiturage pour les salariés se rendant sur le site**
- **Le recours au télétravail**
- **Une étude réalisée sur l'installation de bornes électriques au sein de l'entreprise**
- **Une étude sur le développement d'une solution de ferroutage (transport d'une remorque de camion sur un train) pour l'expédition des produits**

D'autres actions sont en cours et seront déployées sur les mois et années à venir.

OBJECTIF STATUTAIRE #3

AVOIR CONSCIENCE DE SON RÔLE ET SES IMPACTS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX POUR CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE.

Ecouter, partager, accompagner, soutenir, éduquer tels sont les engagements vis-à-vis des parties prenantes du Laboratoire Science et Nature : clients, collaborateurs, fournisseurs, et plus largement, la société. Notre entreprise considère comme indispensable l'implication des parties prenantes dans sa stratégie de développement. Pourquoi ces relations sont- elles importantes ? Parce qu'elles reposent sur un dialogue qui se nourrit de différents points de vue et permet d'éclairer le processus décisionnel. Ainsi nous sollicitons, à des degrés différents, nos parties prenantes pour :

- **Être une référence pour nos clients,**
- **Être un employeur engagé et attractif,**
- **Impliquer nos fournisseurs et partenaires en matière de RSE,**
- **Contribuer positivement aux enjeux environnementaux.**

ACTION 1

RENONCER À VENDRE À L'EXPORT SI CELA NÉCESSITE DES TESTS SUR ANIMAUX

Jusqu'au début des années 2000, l'industrie cosmétique pouvait avoir recours aux tests sur les animaux pour s'assurer de la sécurité des ingrédients utilisés et des produits finis. En 2004, un premier amendement européen interdit les tests de produits finis. Cette interdiction a été pleinement mise en œuvre en 2013, avec l'entrée en vigueur de l'interdiction totale des tests cosmétiques sur les animaux dans l'Union européenne. Enfin, en 2016, la Cour de justice de l'Union européenne a rendu un arrêt interdisant également l'importation de cosmétiques testés sur les animaux dans l'UE. Cet arrêt a confirmé que les produits cosmétiques fabriqués en dehors de l'Union européenne et testés sur les animaux ne peuvent pas y être commercialisés.

Plusieurs juridictions et organisations à travers le monde ont adopté des réglementations et des politiques visant à réduire ou à éliminer progressivement les tests sur animaux en cosmétique, en faveur de méthodes alternatives plus éthiques et plus fiables, telles que les tests in vitro sur des cultures cellulaires humaines ou des modèles informatiques. Néanmoins, il existe toujours des pays où les tests ne font pas l'objet d'une interdiction et surtout, un pays avec obligation de réaliser des tests sur les animaux pour des produits bien spécifiques, tels les produits solaires et capillaires : la Chine. Aussi le Laboratoire Science et Nature s'est engagé à ne pas vendre en Chine les produits ayant cette obligation.

En parallèle, dans le cadre de cet objectif de la Mission de l'entreprise, une veille à propos des tests sur les animaux et des certifications a été réalisée par le service Export. Cette étude a été présentée aux différentes marques de cosmétique du Laboratoire Science et Nature.

ACTION 2

PROPOSER UN PROGRAMME QVT SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

En 2023, un programme en lien avec la Qualité de Vie au Travail a été proposé aux salariés du Laboratoire Science et Nature. La thématique retenue par les collaborateurs ? **La santé et le bien-être.**

Les actions proposées ont permis de couvrir l'ensemble de la thématique :

- Un jeu autour de la déconnexion digitale
- Une conférence sur le sommeil
- Un atelier sur la prévention visuelle
- Un atelier Gestes et postures
- Une conférence sur les repas simples, sains et pour tous les budgets
- Un atelier sur les gestes qui sauvent
- Une conférence sur la Prévention et le dépistage du cancer du sein

164 salariés ont participé à au moins une action sur l'année, soit 72% des collaborateurs. Le taux de satisfaction de l'ensemble des actions atteint les 84%.

ACTION 3

SOUTENIR DES ASSOCIATIONS AU TRAVERS DE NOTRE FONDATION

Depuis 2020, la Fondation Science & Nature soutient des initiatives ayant pour objectif d'améliorer la connaissance de la Nature, la préserver et partager ses richesses à travers des appels à projets. Plusieurs associations ont déjà bénéficié du soutien de la Fondation.

Lauréats 2020

Les Cols verts Strasbourg pour la création d'un lieu dédié à l'agriculture urbaine

La Fédération Connaître et Protéger la Nature (FCPN) pour sa campagne d'éducation sur les végétaux « Mal-aimés »

Lauréats 2022

L'association MiniBigForest, pour la plantation de forêts sur de petites surfaces, comme les cours d'école, selon la méthode Miyawaki

L'association Les Compagnons du Végétal dans le cadre du projet Arborécole et de la banque de graines départementale (la Grainéthique)

Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, pour un projet qui vise à observer, connaître et protéger 2 espèces à population nicheuse en Deux Sèvres : le moineau friquet et la pie grièche à tête rousse

Un collectif composé de l'association Sèvre Environnement, l'ESIAM, le CPIE Sèvre et Bocage et l'association La Buissonnante, dans le cadre du projet de développement d'une filière végétale locale en Nord Deux Sèvres

Le prochain appel à projets de la Fondation est en cours de préparation et sera lancé au deuxième semestre 2024.

Le jury de ces appels à projets est composé de binômes de salariés du Laboratoire Science et Nature et de personnes externes, afin de permettre un rayonnement de cette action auprès des collaborateurs de l'entreprise, mais aussi à l'externe. Suite à la pré-sélection des projets par le jury, un vote du public et du jury est organisé afin de définir les projets lauréats.

Au total, **3 184 personnes ont été impactées par les projets soutenus par la Fondation Science et Nature** (adhérents des associations soutenues, participants aux événements liés à ces projets, salariés et parties prenantes du Laboratoire Science et Nature).

En parallèle de ces appels à projets, **la Fondation Science & Nature est partenaire du Muséum national d'Histoire naturelle,** dont elle soutient financièrement le projet de numérisation des collections d'ethnobotanique de l'Herbier national.

ACTION 4

SENSIBILISER LES SALARIÉS À LA SECONDE MAIN

La seconde main est une thématique de la matrice de la Mission intégrée suite à une proposition de salariés. Elle présente en effet plusieurs avantages en lien avec les valeurs fondamentales du Laboratoire Science et Nature :

Réduction de la pression sur les ressources : En achetant des articles d'occasion, les consommateurs réduisent la demande de nouveaux produits, ce qui peut contribuer à réduire la pression sur les ressources naturelles et l'environnement.

Réduction des déchets : En réutilisant des articles qui autrement pourraient être jetés, l'achat de seconde main contribue à réduire les déchets et à prolonger la durée de vie des produits.

Réduction de l'empreinte carbone : L'achat de biens d'occasion peut également réduire l'empreinte carbone associée à la production et à la distribution de nouveaux produits, car il nécessite généralement moins d'énergie et de ressources pour produire des articles d'occasion que des articles neufs.

Plusieurs actions ont ainsi été mises en œuvre en 2023 au Laboratoire Science et Nature sur **la thématique de la seconde main :**

- **Mise en place d'une zone de dons où tous les salariés du siège peuvent déposer et prendre des articles : vêtements, jouets, livres, objets de décoration…**
- **Partage des adresses locales de seconde main**
- **Partage des comptes de salariés sur les plateformes de seconde main**
- **Organisation d'un vide-dressing**

CONCLUSION
DU COMITÉ DE MISSION

La Mission du Laboratoire Science et Nature est une **garantie supplémentaire pour le consommateur du respect des engagements de l'entreprise,** évitant les écueils du greenwashing. C'est aussi un cadre qui permet de progresser, d'aller encore plus loin, avec des objectifs opérationnels bien suivis, constituant une véritable boussole, utile pour garder le cap en particulier dans un contexte économique volatil et incertain.

En 2023, le Laboratoire Science et Nature a souhaité davantage structurer son modèle de Mission, en créant une matrice pour ses objectifs opérationnels et une nouvelle instance, le Comité opérationnel de Mission, avec des référents internes, chargés d'assurer la mise en œuvre et le suivi de ces objectifs. Le sujet est également partagé en réunion du personnel, deux fois par an. La volonté est ainsi d'intégrer les collaborateurs à la Mission que s'est donnée l'entreprise et d'avoir une meilleure vision des objectifs opérationnels suivis.

La Mission de l'entreprise rayonne à plusieurs niveaux de l'entité. Cela donne du sens au métier de chacun et apporte une crédibilité auprès des fournisseurs et clients.
En 2024, plusieurs travaux vont devoir être engagés. Les différents objectifs opérationnels seront revus : certains étant clôturés, d'autres intégreront le modèle de la Mission. Également, un travail de réflexion est à réaliser sur la pertinence de certains objectifs, leur articulation au sein de la Mission, et la précision des termes utilisés. La structuration et la méthodologie appliquée vont encore se renforcer en 2024, dans une logique de progression continue. Enfin, la place de la Mission dans la stratégie de l'entreprise doit pouvoir rayonner sur le quotidien des collaborateurs et se traduire dans le développement de l'activité.

Ce rapport s'achève donc sur de nouvelles actions à entreprendre, afin de faire vivre la Mission du Laboratoire Science et Nature.

INTERVIEW
DE MEMBRES DU COMITÉ DE MISSION

Carole Guilloteau
Responsable Achats,
Laboratoire Science et Nature

• Quel est votre regard sur la Mission du Laboratoire Science et Nature ?
La Mission nous a permis de formaliser, de structurer notre engagement, et de le faire vivre, l'intégrer à notre quotidien, en complément de la démarche Au-delà du bio. Elle permet aussi d'asseoir notre compétitivité sur des valeurs extra-financières dans un marché actuellement tendu. Enfin, le travail sur la Mission nous accompagne sur notre vision à long terme.

• Que pensez-vous des actions menées en 2023 dans le cadre de la Mission ?
À l'heure où de plus en plus de consommateurs s'interrogent sur leur manière de consommer, le Laboratoire Science et Nature a su encore prouver par ces nouvelles actions qu'il pouvait répondre à leurs besoins, en développant de nouvelles formules concentrées tout en continuant également sa démarche d'éco-conception sur ses emballages. Nous progressons, grâce à la Mission, avec des questionnements et des problématiques creusés en profondeur.

• Quels sont les aspects positifs et/ou ceux à améliorer ?
Ce que j'apprécie particulièrement, c'est le fait de pouvoir nous challenger ensemble sur nos objectifs et nos actions de demain, tout en respectant notre socle de base.
Également, le fait d'avoir un rayonnement plus important en interne, depuis l'intégration en 2023 des référents opérationnels de la Mission, a permis une cohésion autour de celle-ci.

• Que vous apporte le fait d'être au Comité de Mission ?
Ma participation au Comité de Mission me permet de prendre toujours plus de hauteur sur mon rôle aux Achats face à nos partenaires du quotidien (nos fournisseurs). C'est agréable de pouvoir s'investir dans une entreprise qui fait sens.

Jean-Luc Guillou
Délégué Général,
Managers et Territoires

• Quel est votre regard sur la Mission du Laboratoire Science et Nature ?
« Donner à chacun la possibilité de prendre soin de soi, de sa famille et de sa maison, en préservant notre planète », c'est à la fois faire preuve de cohérence et fidélité avec l'ADN historique de l'entreprise et la volonté de ses créateurs, de responsabilité vis-à-vis de la société et des générations à venir entière et enfin d'audace et d'engagement pour que toutes les parties prenantes de l'entreprise contribuent à relever les nombreux défis posés par cette belle mission.

• Que pensez-vous des actions menées en 2023 dans le cadre de la Mission ?
Je retiens de cette année 2023 une ambition forte dans le choix des actions menées, tout en restant mobilisé sur les défis économiques et choix stratégiques de l'entreprise. La progression dans la qualité de la mise en œuvre et du suivi des actions est visible et nous le constatons depuis le lancement du Comité de Mission. La feuille de route avec le lancement du Comité opérationnel de Mission constitue un progrès majeur.
Je retiens pour ma part la cohérence entre le travail mené auprès et avec les salariés sur la QVT et la Mission du Laboratoire Science et Nature : En effet, pour donner aux autres la possibilité de prendre soin d'eux-mêmes, il est bon de commencer par prendre soin des salariés qui œuvrent pour cette Mission !

• Quels sont les aspects positifs et/ou ceux à améliorer ?
La Mission du Laboratoire Science et Nature est pilotée avec sérieux et professionnalisme. Notre Comité reste en éveil et exigeant sur les points d'amélioration : clarté et précision des objectifs, trajectoire des objectifs, fréquence des échanges et partages avec le Comité de direction.
C'est une condition pour que la qualité du travail réalisé au regard de la Mission permette à l'entreprise de recevoir la reconnaissance méritée des professionnels du secteur, de ses partenaires, collaborateurs et collaboratrices et bien sûr de ses clients.

• Que vous apporte le fait d'être au Comité de Mission ?
C'est un lieu de partage et de réflexion où se conjuguent l'envie d'être à la hauteur de l'ambition de l'entreprise et la réalité des défis à relever pour passer à la mise en œuvre. C'est un lieu qui révèle le talent et l'engagement des équipes du Laboratoire Science et Nature.
J'apprécie d'y contribuer pour apporter un regard extérieur et échanger en toute transparence avec les membres du Comité : cela participe du sentiment de se sentir utile à la transformation de nos activités économiques.

Nicolas Lebeau
Directeur Général,
Les Ateliers du Bocage

• Quel est votre regard sur la Mission du Laboratoire Science et Nature ?
Dans des secteurs ultra-concurrentiels comme la cosmétique et les détergents, voir le Laboratoire Science et Nature s'engager sur une Mission exigeante faite de certains renoncements et de partis pris audacieux est vraiment inspirant. C'est aussi la preuve qu'une entreprise familiale sait regarder le temps long, car j'ai la conviction que cet engagement dans la Mission ne peut que construire un avantage concurrentiel fort sur le long terme, transformant des contraintes en atouts. Dans un monde en perte de repères où les consommateurs voudraient comprendre les enjeux et reprendre la main sur le sens de leur consommation, je pense que le choix de l'entreprise à Mission est non seulement pertinent mais nécessaire.

• Que pensez-vous des actions menées en 2023 dans le cadre de la Mission ?
2023 a été ma première année en tant que contributeur au Comité de Mission. J'ai été frappé par la déclinaison très concrète des engagements.
Il y a dans les actions menées un mélange d'actions stratégiques lourdes à mener (brevet) et des actions plus légères à impact immédiat (challenge énergétique au sein de la communauté de travail).
C'est vraiment riche !

• Quels sont les aspects positifs et/ou ceux à améliorer ?
Je n'ai pas encore tout le recul nécessaire, mais les aspects positifs sont visibles rapidement à partir du moment où la feuille de route a le mérite d'être rédigée, détaillée et concrète. Parmi les points que l'on pourrait travailler plus en profondeur, j'entrevois la possibilité de creuser la notion de bien commun, et peut-être de mettre davantage en perspective toute la feuille de route avec des notions de justice sociale et d'éthique.

• Que vous apporte le fait d'être au Comité de Mission ?
C'est très enrichissant de travailler sur la Mission avec une équipe compétente et engagée. Cela ouvre des pistes de réflexion pour l'entreprise coopérative que je dirige (Les Ateliers du Bocage – membre d'Emmaüs), stimule l'envie de coopérer avec le Laboratoire Science et Nature pour accentuer les impacts recherchés, aussi bien d'un point de vue global que d'un point de vue territorial.

Floriane Grevin
Technicienne de formulation,
Laboratoire Science et Nature

• Quel est votre regard sur la Mission du Laboratoire Science et Nature ?
La Mission présente un intérêt pour le challenge que cela apporte à l'entreprise, le Laboratoire Science et Nature étant constamment en recherche d'innovation, sur les aspects environnemental et sociétal. Elle s'inscrit pleinement dans la logique de pionnier, chère à l'entreprise, qui résonne avec son histoire, et permet aussi de maintenir cette avance qu'elle a toujours eu.

• Que pensez-vous des actions menées en 2023 dans le cadre de la Mission ?
L'action sur la seconde main m'a particulièrement plu, car j'ai été directement concernée par sa mise en œuvre. C'est une action concrète, qui implique directement les salariés sans générer un temps conséquent à y consacrer. Au contraire, la création d'une zone de dons au sein de notre espace collectif de déjeuner, ouvert à toutes et à tous, permet de déposer et de prendre des objets, vêtements, livres, très facilement. Nous n'avons pas tous le temps d'aller dans les lieux de seconde main, donc nous avons facilité les choses pour les salariés. Tout en promouvant ce mode de consommation !

• Quels sont les aspects positifs et/ou ceux à améliorer ?
Pour les aspects positifs, je retiendrai l'implication des collaborateurs dans leurs actions du Comité de Mission opérationnel. Et la Mission gagnerait à être encore davantage partagée auprès des collaborateurs, une réflexion est à mener sur le sujet.

• Que vous apporte le fait d'être au Comité de Mission ?
Cela procure une vision globale de l'entreprise, et permet de voir les « coulisses » des actions réalisées. C'est une contribution à la réflexion, pour mener à bien les différents objectifs opérationnels, et cela permet de participer à la démarche ambitieuse du Laboratoire Science et Nature.

ANNEXE

RAPPORT
de l'audit de juin 2024

Groupe Y Nexia

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT (OTI) SUR LA VERIFICATION DE L'EXECUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

LABORATOIRE SCIENCE ET NATURE

49 Route de Saint Clémentin

79250 NEUIL LES AUBIERS

www.groupey.fr

Groupe Y Nexia

NIORT
53 rue des Marais
CS 18421
79024 NIORT Cedex
Tél. : 05 49 32 49 01
www.groupey.fr

LABORATOIRE SCIENCE ET NATURE

Rapport de l'organisme tiers indépendant (OTI) sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC pour les activités de vérification validation sous le numéro 3-1877 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans les rapports du comité de mission et relatives à la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2023, joints aux rapports de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, pour chaque objectif social ou environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 du code de commerce et inscrit dans ses statuts, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité ait atteint les objectifs opérationnels qu'elle a définis,
- le fait que l'entité ait mis en œuvre les moyens adéquats au regard du plan d'actions défini par la direction, et que
- par conséquent, la société LABORATOIRE SCIENCE ET NATURE respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

GROUPE Y AUDIT
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Région Pays de la Loire - Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique
Membre indépendant du réseau Nexia International - Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 500 000 €
Siège social : 53 rue des Marais - CS 18421 - 79024 NIORT Cedex - Tél. : 05 49 32 49 01
RCS NIORT B 377 530 563 - APE 6920 Z - TVA : FR 10 377 530 563

NIORT - PARIS - TOURS - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - FONTENAY-LE-COMTE - NANTES – LUÇON

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- Nous relevons l'engagement du collectif dans la mise en œuvre et le déploiement opérationnel de la mission (feuille de route plus claire et création du comité opérationnel de mission) dans un contexte économique difficile.
- Nous serons attentifs à la restructuration de l'objectif statutaire 2 ***« Intégrer l'environnement dans sa dimension économique avec des moyens industriels et commerciaux qui préservent la biodiversité, favorisent le recours à des énergies renouvelables pour un impact carbone réduit au maximum »*** afin d'intégrer de manière plus opérationnelle et mesurable la protection de la biodiversité et l'utilisation durable de la ressource en eau.

- Nous vous encourageons à vous fixer des objectifs chiffrés dès que l'indicateur clé de suivi s'y prête afin de renforcer et visualiser vos trajectoires à horizons visés.

Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans les rapports du comité de mission.

Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction :
- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir ses rapports en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ces rapports sont joints au rapport de gestion du Conseil d'administration.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément :
- aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce,
- à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Intervention du commissaire aux comptes, intervention de l'OTI – Sociétés à mission,
- au Guide méthodologique de vérification des sociétés à mission par les Organismes tiers indépendants de la Communauté des entreprises à mission,
- complétés de nos procédures propres.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre les mois de mai et juin 2024 sur une durée totale d'intervention de deux semaines et demi.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons notamment mené quinze entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, représentant notamment la direction, les achats, le packaging, la communication, la qualité sécurité environnement, la direction des ressources humaines, la recherche et développement, l'export, le pôle offre, les membres du comité de mission (dont les externes).

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de

l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;

– d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux :

– Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
– Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
  - les informations disponibles dans l'entité (par exemple, procès-verbaux des réunions du conseil, échanges avec le comité social et économique, comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, analyses des risques) ;
  - la feuille de route de société à mission et les derniers rapports du comité de mission établis depuis la dernière vérification ;
  - le cas échéant, ses publications (par exemple, plaquette commerciale, rapport de gestion, rapport intégré, Déclaration de performance extra-financière, sur le site internet).
– Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, la cohérence entre :
  - les informations collectées ;
  - la raison d'être et
  - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous nous sommes enquis de l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesure de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental, et nous avons vérifié si l'entité a mis en œuvre les moyens adéquats au regard du plan d'actions défini et si les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

– Prise de connaissance :
  - nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que les rapports du comité de mission;
  - nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission et avons corroboré l'information collectée avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts de l'entité. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans les rapports du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
– Moyens mis en œuvre :
  - nous nous sommes enquis auprès de la direction générale de l'entité des moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
  - nous avons apprécié l'adéquation de ces moyens mis en œuvre et de ceux visant spécifiquement au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
– Présence des indicateurs et sincérité ;

- nous avons vérifié la présence dans les rapports du comité de mission d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;
- nous avons vérifié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
  - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
  - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
  - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
  - mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés par des vérifications sur site et au siège de l'entité et couvrent 100% des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
  - apprécié la cohérence d'ensemble du ou des rapports du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Niort, le 21 juin 2024

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

Groupe Y Audit

DocuSigned by:
PRIGENT Thomas
93BB09F7B51E431...

Thomas PRIGENT

Directeur technique

LABORATOIRE
SCIENCE
&NATURE

49 route de Saint Clémentin-79250 NUEIL LES AUBIERS
+33(0)5 49 65 66 18 | accueil@scienceetnature.fr

www.scienceetnature.fr
www.fondationscienceetnature.fr

Conception : Studio Graphique Laboratoire Science et Nature. Photos non contractuelles - Crédit photo : Laboratoire Science et Nature, IStock, Unsplash, Freepik. 10/2024